



RUSSIE Seize mois après le début de la guerre en Ukraine, les chefs d'État européens se retrouvent jeudi pour un nouveau sommet du Partenariat oriental, que le Kremlin qualifie d'« antirusse »

L'Europe de nouveau face à Poutine

Cette fois-ci, il faudra sans doute marcher sur des œufs. À Vilnius, en novembre 2013, le refus de dernière minute du président ukrainien, Ianoukovitch, de signer l'accord d'association entre l'Ukraine et l'UE avait mis le feu aux poudres. Dénoncé par son opposition proeuropéenne, le maître ukrainien avait opté pour la répression de la contestation dans le sang. On connaît la suite de l'histoire. Raison pour laquelle les dirigeants de l'UE, qui se réuniront jeudi à Riga, en Lettonie, ne tiennent pas à remuer le couteau dans la plaie encore béante des relations avec la Russie.

Parmi les six pays membres du programme du Partenariat oriental, trois souhaitent renforcer leurs liens avec l'UE. L'Ukraine, bien sûr, dont le président polonais assure que sa place est « dans la maison

européenne commune ». La Géorgie, qui vient de voir ses deux provinces d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, occupées par la Russie depuis 2008, annexées le plus discrètement du monde (*lire le reportage ci-contre*). Et la Moldavie, dont la région de Transnistrie est elle aussi occupée par les forces russes depuis 2005. Comment les aider sans s'attirer les foudres de Vladimir Poutine ? Question cruciale face aux provocations russes qui se multiplient aux frontières des pays membres de l'Otan. Les pays baltes réclament ainsi trois bataillons de l'Otan sur leur sol pour une présence « dissuasive ».

Dans ce décor, l'accord en vue pour régler l'affaire des Mistral peut paraître secondaire (*lire ci-dessous*). Mais c'est bien une parfaite illustration de la prise de distance que les puissances occidentales jugent nécessaire face à un Poutine imprévisible. **F.C.**



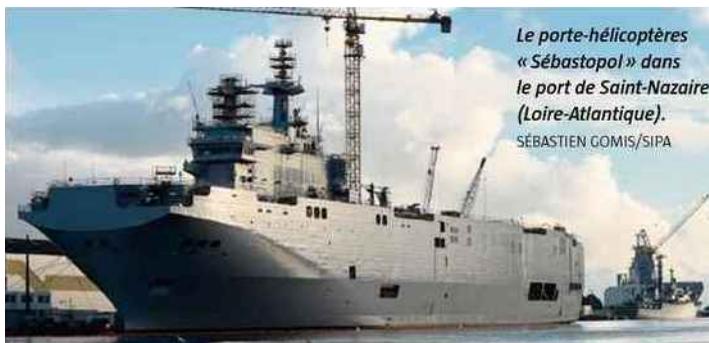
Mistral, affaire classée ?

L'Élysée était particulièrement optimiste hier pour parvenir à un « accord à l'amiable » d'ici à la fin du mois sur les conditions de remboursement de la non-livraison des Mistral à la Russie

FRANÇOIS CLEMENCEAU

« Ne confondons pas pénalités et dédommagement » : pour la France, l'enjeu de l'accord franco-russe qui est entré dans la phase finale de négociation est à la fois diplomatique et financier. Les mots ont un sens et la présidence de la République, qui a la seule main sur ce dossier, ne veut pas que l'État français passe pour un voyou incapable d'honorer sa signature. Si l'accord se conclut, la partie française ne paiera pas de pénalités au sens strict du terme mais des « compensations », confie au JDD un officiel engagé dans la négociation. Il s'agira de dédommager « les frais engagés » par Moscou en plus des quelque 800 millions d'euros déboursés par Moscou pour les deux bâtiments. Ces frais comprennent, par exemple, le coût du déplacement et de la formation des 400 marins russes à Saint-Nazaire, celui du rapatriement en Russie des équipements russes à bord des bateaux ou le coût de l'installation des plates-formes de réception des bateaux sur les docks russes. Au total, cette somme serait comprise entre 10 et 50 % du montant payé par la Russie pour l'acquisition des navires.

L'autre point, « en voie de règlement », devrait finalement per-



Le porte-hélicoptères « Sébastopol » dans le port de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).
SÉBASTIEN GOMIS/SIPA

mettre à la France de revendre les Mistral à un pays tiers. D'autant que la marine française dispose déjà de trois BPC et qu'elle n'a aucun besoin de bâtiment supplémentaire de ce type. Même si une partie de l'accord est couverte par le secret, il est entendu que le Sébastopol et le Vladivostok pourront être réexportés, peut-être même à des nations membres de l'Otan. « Mais nous ne sommes pas fous, nous appliquerons une sorte de principe de précaution », confie au JDD une source française impliquée dans le dossier, afin que les BPC ne soient pas rachetés par des pays en contentieux avec la Russie. À la Géorgie, par exemple, ce qui serait évidemment considéré par le Kremlin comme une provocation.

La confiance ne reviendra pas de sitôt

Seul regret français en épilogue de ce dossier diplomatique et juridique épineux, la perte financière pour la France dans la mesure où les frais supplémentaires seront à prélever sur le budget de l'État tandis que le remboursement de l'argent russe sera pris en charge par l'assureur Coface. En cas de revente à un tiers, il faudra aussi que les chantiers navals DCNS réadaptent les bateaux aux conditions du client : le Canada ou l'Inde, parfois cités comme potentiels acheteurs, n'ont en effet pas les mêmes

exigences. À tout cela s'ajoute enfin la crainte que les Mistral ne soient revendus qu'à « moitié prix » seulement, selon les estimations d'une source proche du dossier.

« Cette affaire laissera des traces dans la relation franco-russe », signale au JDD Thomas Gomart, spécialiste avisé de la Russie et directeur de l'Institut français de relations internationales (Ifri). Selon lui, la non-livraison des Mistral illustre « l'échec du courant en France qui pensait pouvoir mettre en œuvre du partage de souveraineté avec la Russie ». En 2009, un an après la guerre de Géorgie, Nicolas Sarkozy avait misé sur une ouverture russe incarnée par le président Medvedev et le contrat Mistral incarnait ce projet, le premier entre la Russie et un pays de l'Otan. « La propagande du Kremlin selon laquelle la France serait pénalisée pour son manque de crédibilité » a échoué, poursuit Thomas Gomart. « On n'a jamais vendu autant de Rafale que depuis l'annulation de la vente des Mistral. »

Ce qui ne règle rien sur le fond : la confiance ne reviendra pas de sitôt entre Paris et Moscou et plus largement entre la Russie et les Occidentaux, que Vladimir Poutine dénonce à chaque occasion depuis l'intervention franco-britannique, de 2011 en Libye, soutenue par les États-Unis. ●